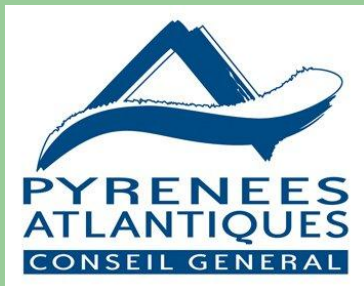


Les observatoires de la biodiversité



Réunion du Conseil de développement
du Pays basque
Ustaritz, le 24 Juillet 2013

Quelques repères pour se situer

- Une préoccupation nouvelle : rendre compte.
- Liée à la prise en considération récente de l'érosion de la biodiversité.
- Liée aussi à l'émergence de politiques publiques et de dépenses qui exigent une évaluation
- Permises par les nouvelles techniques informatiques (SIG, internet, site collaboratif,...)
- Retard relatif par rapport à d'autres territoires en France (Poitou-Charentes, Rhône Alpes,)
- Retard par rapport à d'autres thèmes - Observatoire de l'eau du 64 (1995), observatoire des déchets (2004)
- Gros efforts d'inventaire systématique depuis 5 ans en Aquitaine (reptiles, amphibiens, mammifères, papillons, flore...)
- Intégration des données dans des bases de données

Très vite, des questions se posent

- Observatoire de territoire, observatoire institutionnel, observatoire thématique (Observatoire Pyrénéen du changement climatique, Observatoire de la consommation des terres agricoles)
- Pour qui (public pour être informé, décideur pour construire des politiques publiques, administrations pour régler) ?
- Pour répondre à quelles questions (déplacement d'espèces à problème, statut réglementaire...)?
- Quel périmètre (terre/mer, flore/faune, etc...)
- Les limites ; Comment rendre compte de domaines non prospecté (grands fonds océaniques, sol, bois mort, vie microbienne, environnement nocturne)
- A partir de quelles données de base (précision géographique, pression de la mesure, ancienneté, validation de sa pertinence),
- Quelle légitimité ? Les données appartiennent à des personnes bénévoles (ne pas dévoyer l'objectif, ne pas spolier, respecter le droit d'auteur...)

Des méthodes se développent

- Identifier la donnée et ses auteurs
- Cataloguer les métadonnées
- Rechercher à harmoniser, bancariser, sécuriser ces données
- Diffuser l'information
- Produire des indicateurs
- Identifier les manques pour améliorer le système

Au niveau national : Système d'Information de la Nature et des Paysages (SINP)

- Système destiné à renseigner la situation au plan international (directive Inspire, Convention sur la diversité biologique adoptée à Rio en 1992) ainsi que l'avancée de la stratégie nationale
- Gérée par le Muséum (validation)
- Démarche ascendante nourrie par les contributeurs locaux.
- Démarche très lente à se mettre en place (depuis 2005, peu de production)

Au niveau régional : Observatoire Aquitaine de la Faune Sauvage (OAFS)

- Une volonté exprimée dans le cadre d'un schéma administratif sur la faune (ORGFH, 2004)
- Pour faire le pendant de la flore et des habitats (déjà engagés au travers des Conservatoires botaniques nationaux)
- Démarche de préfiguration portée par l'Etat
- Appui financier du FEDER
- Orienté vers la production d'indicateurs
- Dotée de 2 employés qui produisent en 2013 des synthèses
- Démarche qui ne remporte pas l'adhésion de tous les partenaires (problème des données brutes)
- Avenir rendu incertain par l'évolution institutionnelle (acte 3, diminution des crédits Etat...)

Au niveau régional : Agence Régionale de la Biodiversité

- Une volonté politique exprimée dans le programme électoral 2009 de A. Rousset
- Démarche de préfiguration portée par la Région Aquitaine en 2010
- En stand by depuis

En attendant, des outils d'information en ligne

- Milieu marin ; <http://www.ermma.fr/>
- Littoral : <http://littoral.aquitaine.fr/>
- Faune terrestre ; <http://www.faune-aquitaine.org/>
- Flore terrestre : <http://www.tela-botanica.org/>
- Information géographique ; <https://www.pigma.org>
- Forêt : <http://inventaire-forestier.ign.fr/>
- Géologie : <http://infoterre.brgm.fr>
- Sol : <http://www.gissol.fr> (à venir)
- Risque pollinique : <http://www.pollens.fr>

Merci de votre attention

francois.esnault@cg64.fr